

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2019

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction, tel qu'exigé par l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport financier devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses 2019-2020](#). Ce rapport financier trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

Mandat et activités de programmes

La Commission des champs de bataille nationaux (la Commission), en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens de bénéficier du premier parc historique national au Canada et de l'un des plus prestigieux parcs urbains au monde. La Commission assume la responsabilité de l'administration, de la gérance, de la conservation et de la mise en valeur du parc des Champs-de-Bataille (situé dans la Ville de Québec) ainsi que de la gestion des fonds attribués à cette fin. La Commission tient son mandat de la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, promulguée le 17 mars 1908, et de ses amendements. La Commission est un établissement public inscrit à l'Annexe II de la Loi sur la gestion des finances publiques. Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

La Commission a deux activités de programme, soit la Conservation et la Promotion du patrimoine, en plus des Services internes. Vous trouverez un complément d'information sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes de la Commission dans le [Plan ministériel 2019-2020](#).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de la Commission accordées par le Parlement et utilisées par la Commission de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses pour l'exercice

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2019

financier 2019-2020. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise des lois sous forme de pouvoir législatif de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissout pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la Loi sur la gestion des finances publiques autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

La Commission utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont présentés selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

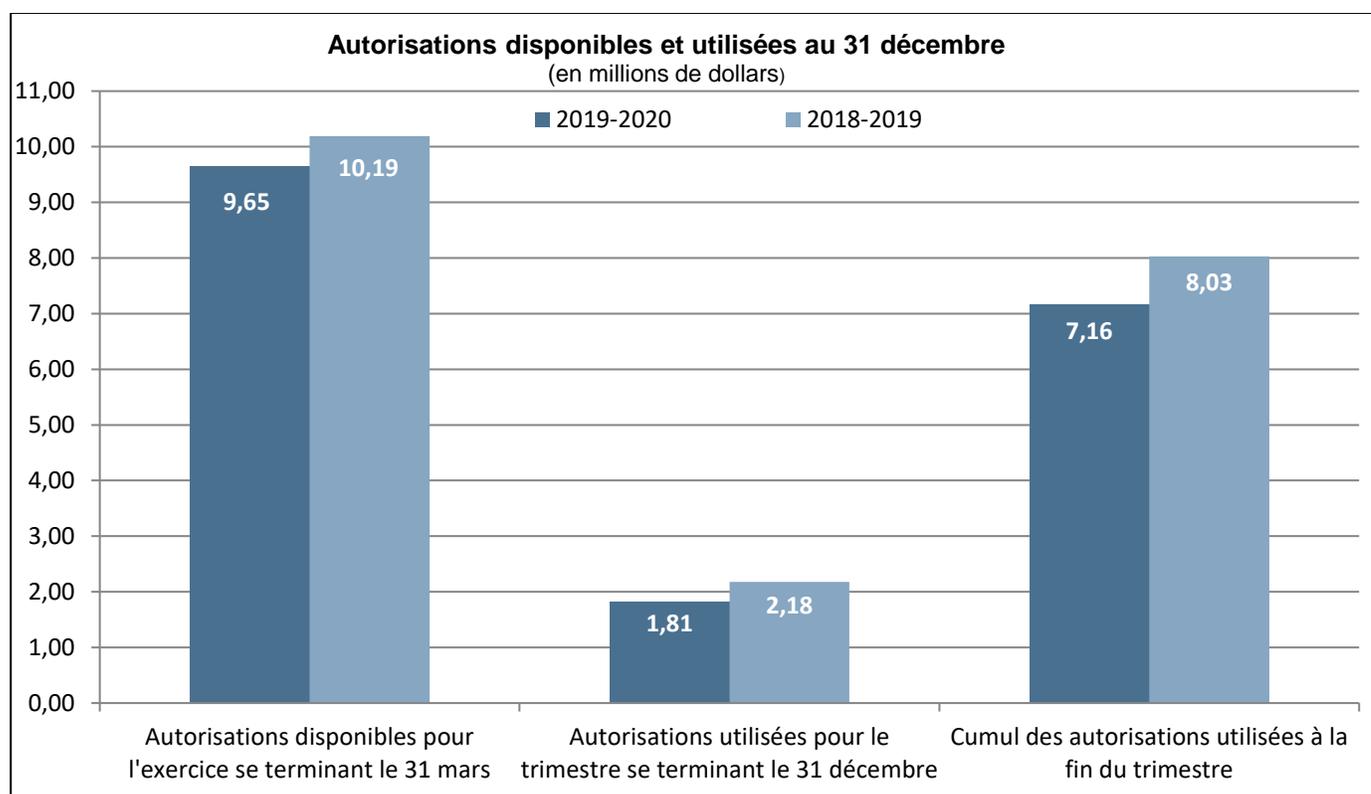
COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2019

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section souligne les éléments significatifs qui ont contribué aux changements sur le plan des autorisations disponibles pour l'exercice, ainsi que des dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 31 décembre 2019. Le graphique ci-dessous donne un aperçu des variations des autorisations disponibles et des dépenses. Des détails supplémentaires sur ces variations se retrouvent aux sections suivantes.



COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2019

Variation des autorisations

Au 31 décembre 2019, le total des autorisations disponibles pour l'année 2019-2020 a diminué de 0,54 M\$ en comparaison avec les autorisations au même trimestre de l'exercice précédent, passant de 10,19 M\$ à 9,65 M\$. Cette variation est principalement due à :

- une baisse de 0,49 M\$ des autorisations disponibles pour des projets d'investissement en santé et sécurité et de 0,01 M\$ des autorisations disponibles pour les salaires;
- une variation à la baisse du report de fonds de 0,29 M\$, soit 0,37 M\$ à l'exercice précédent par rapport à 0,08 M\$ à l'exercice courant;
- et une hausse de 0,25 M\$ due au remboursement des indemnités de départ et de congé parental, et des congés payables à la cessation d'emploi, payés dans l'exercice précédent;

État des autorisations au 31 décembre * (en millier de dollars)	2019-2020			2018-2019			Variance		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles	Crédits utilisés pour le trimestre	Cumul des crédits utilisés
Dépenses de programme	7 305	1 044	5 173	7 849	1 409	5 798	-544	-365	-625
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	345	86	258	342	85	256	3	1	2
Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la Loi sur la gestion des finances publiques	2 000	681	1 734	2 000	686	1 977	0	-5	-243
Autorisations totales	9 650	1 811	7 165	10 191	2 180	8 031	-541	-369	-866

* N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2019

Variation des dépenses

Comparé à l'exercice précédent, le total des dépenses enregistrées à la fin du trimestre se terminant le 31 décembre a diminué de 0,87 M\$, passant de 8,03 M\$ à 7,16 M\$, soit une baisse de 11 %. Les dépenses cumulatives au troisième trimestre représentent 74 % des autorisations disponibles par rapport à 79 % au 31 décembre 2018. Cette variation s'explique par les éléments suivants :

- La baisse la plus significative est dans l'article courant du personnel qui a connu une baisse de 0,39 M\$, justifiée principalement par la rétroactivité payée en 2018, et par la grève des employés syndiqués en 2019.
- Pour l'acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages, la Commission a dépensé 0,29 M\$ de moins qu'à l'exercice précédent à pareille date, où elle avait engagé des frais pour l'aménagement de nouveaux locaux pour l'administration;
- Pour l'acquisition de matériel et d'outillage, la Commission a engagé 0,17 M\$ de moins qu'au troisième trimestre de l'année dernière, alors qu'elle avait procédé à l'achat de caméras de surveillance, une mesure de sécurité mise en place dans le cadre du sommet du G7 qui s'est tenu à Québec en juin 2018.
- La variation résiduelle non significative des autres articles combinés est de de 0,02 M\$.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2019

Dépenses par article courant	2019-2020			2018-2019			Variance		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Prévue	Trimestrielle	Cumulative
Personnel	4 303	1 006	3 084	4 102	1 090	3 470	201	-84	-386
Transports et communications	120	33	85	119	41	92	1	-8	-7
Information	235	51	178	233	55	174	2	-4	4
Services professionnels et spéciaux	862	157	658	855	365	698	7	-208	-40
Location	80	21	53	80	19	44	0	2	9
Services de réparation et d'entretien	577	402	611	794	375	667	-217	27	-56
Services publics, fournitures, approvisionnements	697	124	370	695	135	382	2	-11	-12
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	0	0	0	440	76	287	-440	-76	-287
Acquisition de matériel et d'outillage	95	17	65	250	24	232	-155	-7	-167
Paiements de transfert	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres subventions et paiements	2 681	0	2 061	2 623	0	1 985	58	0	76
Dépenses totales	9 650	1 811	7 165	10 191	2 180	8 031	-541	-369	-866

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2019

Risques et incertitudes

Le principal risque financier pour la Commission est de ne pas atteindre ses prévisions de revenus tirés des stationnements, des activités d'animation et des entrées au Musée des Plaines d'Abraham. Au 31 décembre 2019, puisque la saison estivale est terminée, la Commission est en mesure de confirmer qu'elle va dépasser son objectif de 2 M\$ comme financement statutaire pour l'exercice financier. Il est à noter que pour l'exercice 2019-2020, les revenus assureront 100 % des dépenses du programme de promotion du patrimoine et 20 % des dépenses des services internes.

Voici d'autres risques et incertitudes assumés par la Commission et les stratégies de gestion adoptées pour y faire face :

- Mauvaises conditions climatiques, économiques et sociales :
 - Efforts de promotion pour accroître et diversifier la clientèle;
 - Développement de nouveaux partenariats.
- Mesures de réduction budgétaire et nouvelles pressions financières :
 - Contrôle rigoureux du budget;
 - Révision de la structure de financement;
 - Renforcement des relations avec les intervenants au processus budgétaire.
- Accidents sur le parc et dommages aux biens de la Commission :
 - Entretien général de première qualité des lieux;
 - Travaux de réfection réguliers;
 - Prévention sur le terrain et patrouilles par le service de sûreté.
- Déséquilibre entre les vocations de parc historique et de parc urbain :
 - Analyse rigoureuse de toutes les demandes d'utilisation du territoire en vertu de la Politique d'utilisation du territoire pour s'assurer que les usagers puissent profiter du parc sans trop d'entraves ni d'activités organisées par l'externe;
 - Favoriser les activités organisées par la Commission qui sont en lien avec son mandat;
 - Assurer un suivi rigoureux sur le terrain pour veiller au respect du site.
- Conséquences environnementales et nuisance aux usagers lors de chantiers de construction sur le parc et à proximité :
 - Surveillance constante lors des travaux;
 - Rencontres régulières avec les instances concernées;
 - Mise en place de mesures d'atténuation pour protéger le parc et diminuer les nuisances pour les usagers.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2019

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Pour l'année 2019-2020, un budget de 0,50 M\$ provenant du programme de santé et sécurité sera consacré à la réalisation d'un rapport d'évaluation de l'état des biens de la Commission.

Lors du premier trimestre de l'exercice, le Conseil d'administration de la Commission a désigné un Secrétaire-directeur général remplaçant.

De plus, dans le cadre du renouvellement de la convention collective de travail, les employés membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada ont exercé des moyens de pression, qui ont, entre autres, entraîné la fermeture du Musée des plaines d'Abraham et l'annulation de certaines activités. Les impacts se sont résorbés au retour au travail des syndiqués le 18 juillet 2019, après vingt-sept jours de grève.

Il n'y a pas eu d'autres changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes lors du troisième trimestre de 2019-2020.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

La version originale a été signée
par Julie Carignan, le 20 janvier 2020

La version originale a été signée
par Bernard Laquerre, le 20 janvier 2020

Julie Carignan
Adjointe à la gestion des ressources financières

Bernard Laquerre
Directeur de l'administration et
Secrétaire-directeur général par intérim

Ville de Québec, Québec
20 janvier 2020